

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 6 juillet 2026**  
~~~~~

ASSOCIATION FINANCES-GESTION
EVALUATION DES RISQUES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (AFIGESE)
ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
ET AUTORISATION DE RÈGLEMENT DE LA COTISATION.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 6 juillet 2026 à 17h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la Communauté de communes. La convocation a été adressée le 26 juin 2026.

Étaient présents ou représentés

M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Cécile LEMOINE, M. Pierre AMALOU, M. Jean-Marc ISURE, M. Olivier SERVEL, M. Philippe LASSALVY, M. Jean-Claude CROS, Mme Josette CUTANDA, Mme Béatrice FERNANDO, Mme Véronique NEIL, M. Stéphane SIMON, Mme Martine BONNET, M. Jean-Philippe MORESMAU, M. Pascal DELIEUZE, M. David CABLAT, Mme Fabienne SERVEL, Mme Sophie RUGGIERI, M. Jean-Marie VIAL, Mme Valérie ASTIER, M. Denis TERRAILLON, Mme Nathalie GALLIERE, M. Gilles HENRY, Mme Anna ASPART, Mme Hélène BONNIER, Mme Caroline DE CHEFDEBIEN, M. Michaël TOURSEL, M. Alexandre MONACO, M. Pascal MATELET, Mme Lydia BRAILLY, M. René GARRO, Mme Virginie POUJOL, Mme Tiphaine COMBY, Mme Véronique DURAND, Mme Marie-Hélène DELTORT, M. Serge FALZON, Mme Amélie DREVET, Mme Pauline CURTAN, M. Sébastien SOULIER, M. Pierre BOLLIER, Mme Anne THEVENOT, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC

Procurations

M. Thibaut BARRAL à Mme Josette CUTANDA, Mme Florence QUINONERO à M. David CABLAT, Mme Christine GRANIER à M. Pascal DELIEUZE, M. Jean-Pierre BES à Mme Cécile LEMOINE, Mme Elisabeth PONS à M. Philippe LASSALVY, Mme Nathalie PEREZ à M. Pascal MATELET, Mme Angélique BAILLY à M. Alexandre MONACO.

Excusés

M. José MARTINEZ, M. Gregory BRO.

Quorum : 26 Secrétaire de séance : Philippe LASSALVY	Présents : 42	Votants : 49	Pour : 49 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
---	---------------	--------------	--

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5211-10 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2023-DRCL-10-0518 du 10 octobre 2023 fixant les derniers statuts en vigueur de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ;

VU la délibération n°4119 du Conseil communautaire du 20 avril 2026 relative aux délégations de pouvoirs confiées par le Conseil communautaire au Président ;

VU les statuts de l'AFIGESE ci-annexés ;

CONSIDERANT que l'AFIGESE est une association de professionnels des collectivités territoriales, travaillant sur les métiers des finances, du contrôle de gestion, de l'évaluation des politiques publiques et plus généralement du management public,

CONSIDERANT que cette association a pour objet d'affirmer l'attachement de ses membres aux valeurs de libre administration des collectivités territoriales ; du citoyen au centre de la problématique du service public ; du professionnalisme, la transversalité et le partage des cultures,

CONSIDERANT les actions de l'AFIGESE, sur l'organisation d'une manifestation annuelle appelée les Assises de la fonction financière, du contrôle de gestion et de l'évaluation des politiques publiques des collectivités territoriales, l'organisation de formations sur tout sujet concernant les métiers des quatre fonctions ; ou encore la constitution de groupes de travail sur des sujets préoccupant, les collectivités territoriales et se rapportant aux quatre fonctions et métiers cités ci-dessus,

CONSIDERANT que les statuts de l'association permettent aux collectivités territoriales et organismes de droit public de devenir membres de cette association, offrant ainsi à leurs cadres intéressés un lieu d'échanges, de formation et de confrontation des problèmes rencontrés, dans une optique de plus grand professionnalisme et de performance de leur collectivité,

CONSIDERANT que la qualité de membre de cette association permettra notamment de bénéficier d'un tarif privilégié pour l'inscription d'élus ou d'agents de la collectivité aux Assises annuelles et à toute formation organisée par cette association ou en liaison avec d'autres partenaires, ainsi que de recevoir gratuitement tous les documents élaborés ou publiés par l'Association,

CONSIDERANT que le montant de la cotisation de base annuelle est fixé à 202€ pour un représentant au sein de l'association,

CONSIDERANT l'intérêt pour la collectivité d'avoir des collaborateurs toujours mieux formés et en mesure d'apporter des idées, des réflexions et des solutions durables aux problématiques par l'intermédiaire d'un réseau offrant des prestations nécessaires à notre gestion et une souplesse d'accès et de mobilisation,

CONSIDERANT qu'au vu de l'organisation des services, la collectivité aura trois représentants au sein de cette association, soit pour l'année 2026 une cotisation de : 606 €,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver l'adhésion de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault à l'«AFIGESE», dont le montant s'élève pour 3 bénéficiaires à 606 euros au titre de l'année 2026 conformément à l'appel à cotisation correspondant,
- de prendre acte, en conséquence, des statuts de l'association tels que ci-annexés,
- d'autoriser le Président à procéder au paiement de cette cotisation, ainsi qu'à celui des cotisations à intervenir pour les exercices suivants, sous réserve de l'inscription des crédits au budget et dans la limite des montants appelés par l'association en application des décisions de son organe statutairement compétent,
- d'autoriser le Président à signer toutes les pièces afférentes à la bonne exécution de ce dossier.

Transmission au Représentant de l'État N° 4229

Publication le 08/07/2026

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 08/07/2026

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20260706-27728-DE-1-1

Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Philippe LASSALVY



**LABORATOIRE
D'IDÉES ET DE
SAVOIR-FAIRE**

2026



L'AFIGESE

Réseau national des financiers, contrôleurs de gestion,
évaluateurs et managers des collectivités territoriales

PARTAGE & ÉCHANGE

- Une communauté de praticiens
- Un réseau national
- Une expertise de pointe reconnue par ses pairs
et par les institutions

Depuis sa création en 2000, l'association Finances-Gestion-Evaluation des collectivités territoriales (AFIGESE) réunit sous une même bannière les professionnels des finances, du contrôle de gestion, de l'évaluation des politiques publiques et du management public local.

L'AFIGESE est attachée à :

- la libre administration des collectivités territoriales
- la notion de service public dans ce qu'il met le citoyen au cœur de sa problématique
- le professionnalisme, la transversalité et le partage des cultures, pour et entre les fonctions composantes de l'association.

Le propos est ambitieux mais la méthode réaliste. Elle repose sur des échanges de savoirs et de savoir-faire et vise à la diffusion d'acquis professionnels, par l'information, le débat et la formation.

Vous trouverez ci-après une présentation synthétique des activités de l'AFIGESE qui sont autant de services en faveur de la performance de l'action locale et de nos collectivités.

Pascal BELLEMIN, Président de l'AFIGESE



Formidable lieu d'échange et de partage d'expérience et d'expertise, la communauté des adhérents de l'AFIGESE se retrouve sur des problématiques et des enjeux communs à travers l'ensemble des activités de l'association sur tout le territoire national (métropolitain et en Outre-Mer).



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'AFIGESE est l'unique réseau national regroupant les praticiens en finances, gestion, évaluation et management des collectivités territoriales. Son ambition est de contribuer au développement des savoirs et savoir-faire de chacun des métiers représentés par une approche transversale des connaissances. Rejoignez les plus de 1100 adhérents !

50
FORMATIONS

L'AFIGESE organise une **cinquantaine de journées formations** chaque année dans les domaines des finances publiques, du contrôle de gestion, de l'évaluation des politiques publiques et du management public local. Les adhérents bénéficient de tarifs préférentiels tout au long de l'année.

L'association met en place **9 groupes de travail réservés aux adhérents** sur des thématiques variées telles que la fiscalité locale et les dotations, la dette, le pilotage et les outils d'aide à la décision, les relations avec les associations, la certification des comptes, l'évaluation des politiques publiques, les coûts et la tarification, etc. Ils donnent lieu à la production de travaux de fond (guides pratiques, études,...) permettant d'approfondir les procédures et de maîtriser les outils de gestion et sont diffusés à titre gratuit aux adhérents.

9
GROUPES DE
TRAVAIL

400
CONGRESSISTES
AUX ASSISES

L'AFIGESE organise tous les ans ses Assises nationales de la fonction financière, du contrôle de gestion et de l'évaluation des politiques publiques. Plus de **400 congressistes** sont attendus chaque année où ateliers, forums et table ronde jalonnent les deux journées. Tarifs privilégiés pour tous les adhérents. Elle organise également des journées d'actualité et des Rencontres d'actualité régionales.

L'AFIGESE c'est aussi la remise de récompenses par :

- le **Prix de l'Innovation AFIGESE** récompensant les démarches innovantes de collectivités en finances locales, en gestion publique locale, en évaluation des politiques publiques et plus largement en management public local.
- le **Prix du Mémoire de Master** récompensant les masters professionnels et de recherche dans les domaines de la gestion publique locale, des finances, de l'évaluation et du management public.

2
DISTRIBUTIONS
DE PRIX

Reconnue pour son expertise dans les domaines précités, l'association intervient à de nombreuses reprises sur la scène territoriale à la fois lors de colloques, dans la rédaction d'ouvrages ou d'articles de presse. Elle participe également à des groupes de travail nationaux à travers le Comité de fiabilité des comptes publics locaux notamment et noue des partenariats étroits avec les associations d'élus locaux et les ministères.

LES FORMATIONS



Depuis plus de 20 ans, l'AFIGESE propose des formations aux professionnels des collectivités territoriales (Directeurs généraux, directeurs adjoints, responsables de service, contrôleurs de gestion, etc.) mais aussi auprès des élus locaux dans les domaines suivants :



Les formations de l'AFIGESE reposent sur :

- Une adéquation avec les interrogations actuelles des territoriaux
- Une volonté de dispenser des formations animées par des praticiens des collectivités territoriales sélectionnés pour leur expérience, leur sens de la pédagogie et leur engagement et présentent en alternance : notions théoriques, expériences, outils et procédures.
- La poursuite d'une politique de tarification abordable pour toutes les collectivités.



Deux niveaux pour des formations adaptées

Niveau sensibilisation :

Pour les personnes non expérimentées dans le domaine concerné ou qui prennent leurs fonctions dans ce domaine.

Niveau perfectionnement :

Pour les personnes possédant déjà une expérience et souhaitant se perfectionner sur un volet spécifique de leur métier.

Des formations sur site ou en intra

L'AFIGESE propose des formations à la fois en inter-collectivités (à Paris ou en régions) pour échanger et partager les expériences avec ses pairs, mais aussi des formations en intra, c'est-à-dire au sein de votre collectivité. Les formations sont construites en collaboration avec la collectivité de façon à ce qu'elles correspondent au mieux à ses attentes et objectifs. Les programmes sont alors élaborés sur-mesure par des praticiens territoriaux qui auront pris connaissance en amont des particularités de votre structure.

Retrouvez notre **catalogue de formations en ligne** sur afigese.fr
formation@afigese.fr | 01 49 17 00 09 | 06 76 12 22 15

LES GROUPES DE TRAVAIL

Ils réunissent, sur la base du volontariat, **des agents représentants des collectivités locales adhérentes**.

Ils peuvent s'appuyer sur des partenaires identifiés pour permettre aux deux parties de tirer profit de ces échanges. Notamment, des associations d'élus constituent des relais réguliers de certains groupes.

Les groupes de travail représentent des espaces d'échanges et de réflexions communes autour de thématiques précises. Leurs objectifs sont :

- de permettre aux participants de partager leurs expériences et les réponses qu'ils apportent aux problématiques de leurs métiers
- de capitaliser ces échanges pour alimenter l'ensemble du réseau de l'AFIGESE
- de contribuer au débat public pour apporter leur expertise technique.

Modalités d'inscription

Peuvent s'inscrire aux groupes de travail les adhérents de l'AFIGESE issus des collectivités et autres organismes de droit public : en fonction du nombre de représentants/cotisations de l'organisme (une cotisation = une inscription à un GT)

Sauf dérogation (en cas d'adhésion de la collectivité en cours), les adhérents à titre individuel ne peuvent pas s'inscrire aux groupes de travail.

Charte d'engagement

La personne membre d'un groupe et son employeur adhèrent aux objectifs du groupe et s'engagent à travailler dans ce sens. La personne participe de manière régulière et active aux réunions et aux travaux en fonction des responsabilités pour lesquelles elle s'est engagée : co-animation, responsable d'un sous-groupe, d'un livrable, d'une partie d'un livrable, contributeur autre.



Réunis tous les deux à trois mois, les membres des groupes sont amenés à participer à des travaux collectifs qui aboutissent à la production et à la diffusion de livrables : guides pratiques, lettres d'information, articles, études...



Renseignez-vous auprès de Ina JINIKASHVILI
ina.jinikashvili@afigese.fr | 02 28 25 45 15

GROUPES ACTIFS EN 2026

Groupe Fiscalité et dotations

Mener des travaux sur tous les sujets d'actualité et de fond relatifs à la fiscalité directe locale ainsi qu'aux dotations de l'Etat.

Groupe Qualité des comptes et certification

Contribuer à l'amélioration de la qualité des comptes des collectivités territoriales (dans le cadre ou non de la certification) en devenant un lieu d'échange au niveau national.

Groupe Évaluation des politiques publiques

Permettre des réflexions théoriques et méthodologiques, une veille sur l'actualité, des échanges de pratiques sur l'organisation et les domaines abordés par l'évaluation.

Groupe Dette et financement de projet

Aborder les enjeux et pratiques de la gestion de la dette des collectivités et suivre attentivement l'actualité du financement public.

Groupe Contrôle de gestion externe

Accompagner les relations avec les partenaires des collectivités (suivi, contrôle, etc.)

Groupe Pilotage et Outils d'Aide à la Décision (POAD)

Accompagner le développement des fonctions de pilotage au sein des collectivités, sous l'angle technique des SID, mais aussi au travers de thématiques plus large (masse salariale, open-data, comptabilité analytique...)

Groupe Pilotage de la transition écologique

Travailler sur les référentiels d'indicateurs, la construction de budgets verts, fonds verts, etc.

Groupe Tarification et calcul de coûts

Etudier des expériences de mises en place de politiques tarifaires dans des domaines variés (services publics administratifs, commerciaux, industriels...).

Groupe Management public

Travailler sur différents thèmes managériaux (faire équipe, développer l'autonomie, gagner en efficacité, l'art de la reconnaissance, temps court / temps long ...) en proposant un partage des apports théoriques (sociologie, gestion, économie...) et des retours d'expériences dans les collectivités. Prendre du recul avec les effets de mode (les injonctions managériales qui fleurissent régulièrement) en favorisant le partage des ressources, des connaissances et des pratiques et in fine revisiter le management au sein des collectivités.

..... LES ASSISES DE L'AFIGESE

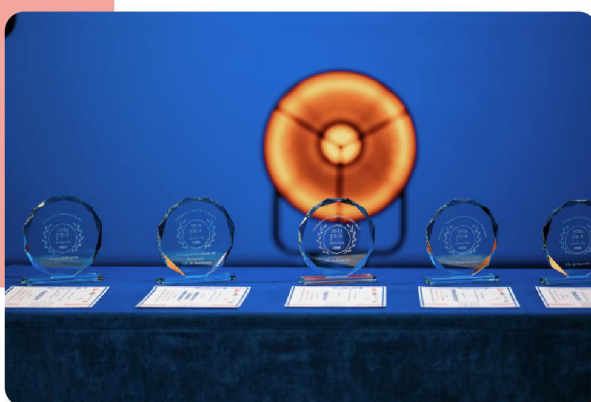
Les Assises de l'AFIGESE sont un événement incontournable des praticiens des finances publiques, de la gestion locale et de l'évaluation des collectivités territoriales.

Plus de **400 territoriaux** sont attendus chaque année, majoritairement des cadres issus de directions générales, directions et services finances, contrôle de gestion, évaluation et ressources humaines représentant toutes les strates de collectivités.



Les Assises de l'AFIGESE sont jalonnées de temps forts :

- Les **ateliers** permettent de faire partager les meilleures expériences dans les métiers des finances, du contrôle de gestion, de l'évaluation des politiques publiques et du management public local.
- Les **séances plénières** sont l'occasion d'assister à des interventions d'experts notamment lors du débat en table ronde
- Des **forums** se consacrent à des sujets d'actualité portés par les groupes de travail de l'association.
- La remise du **Prix de l'Innovation de l'AFIGESE** primant, dans quatre catégories, les collectivités aux démarches innovantes.
- Des moments conviviaux pour poursuivre nos échanges et développer les contacts.



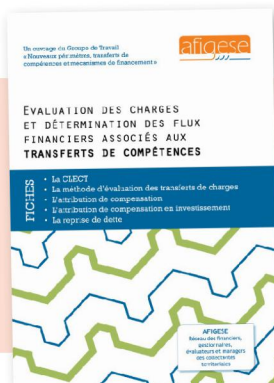
LES PRODUCTIONS

Les groupes de travail de l'AFIGESE réalisent régulièrement des guides pratiques à partir de leurs travaux et de leurs réflexions. Destinés à tout praticien souhaitant approfondir leurs connaissances du métier, ces livrables apportent un éclairage sur les procédures et les outils utilisés dans les collectivités.

FINANCE



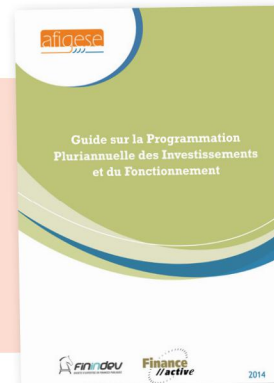
Recueil de fiches comptables et budgétaires



Fiches « Evaluation des charges et détermination des flux financiers associés aux transferts de compétences »



Guide des bonnes pratiques en matière de gestion de dette



La programmation pluriannuelle des investissements et du fonctionnement

CONTRÔLE DE GESTION



Fiches pratiques du pilotage Série 1 : les essentiels des indicateurs RH



Pourquoi et comment créer une Société Publique Locale ?



Les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif



La Commission de Contrôle Financier

ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES



Boîte à outils de l'évaluation des politiques publiques
Classeur d'une trentaine de fiches



Les Echos de l'Évaluation
Supplément à la lettre d'information

Pour en savoir plus, téléchargez les éditos et les sommaires sur le site de l'AFIGESE.
Pour les commander et connaître les tarifs, téléchargez les bons de commandes en ligne sur :
www.afigese.fr

Un exemplaire est diffusé gratuitement aux représentants de la collectivité adhérente

LES PRIX DE L'AFIGESE

Le Prix de l'Innovation AFIGESE



L'AFIGESE organise, en partenariat avec La Gazette des communes, Chaire Optima et la SFE, le Prix de l'Innovation AFIGESE récompensant les démarches innovantes de collectivités territoriales dans quatre catégories : les finances locales, la gestion locale, l'évaluation des politiques publiques et le management public local (démarches transversales).

Véritable podium valorisant les savoir-faire des collectivités, ce prix décerne les démarches novatrices, transposables à d'autres collectivités et dont la communication et l'information auprès des citoyens ont été intégrées au projet.

Le Prix du Mémoire de Master

L'AFIGESE organise, en partenariat avec l'AIRMAP, La Banque Postale, La Revue Française des Finances Publiques, la Chaire Optima et Fondafip, le Prix du Mémoire de Master récompensant les meilleurs mémoires de Master dans les thématiques d'activité suivantes : finances locales, gestion publique locale, évaluation des politiques publiques et management public local (thématique transversale).

Deux catégories de Master sont récompensées : les Master Professionnels et les Master Recherche. L'AFIGESE souhaite, par l'organisation de ce prix, valoriser la filière universitaire dont de nombreux travaux nourrissent les projets novateurs des collectivités.

RECONNAISSANCE DE SON EXPERTISE

Grâce à son expertise reconnue, l'AFIGESE contribue de plus en plus à la réflexion et aux travaux menés par les instances publiques.

- Elle est membre du **Comité scientifique et technique du nouvel Observatoire des finances et de la gestion publique locales**. Organe étatique, il a pour but d'améliorer les connaissances des politiques publiques conduites par les collectivités (analyses, collecte de données et statistiques, diffusion de bonnes pratiques, réalisation d'évaluation de politiques publiques locales).
- Elle est également membre du **Comité de fiabilité des finances publiques locales** auquel elle participe à travers différents groupes de travail. Elle participe également à plusieurs groupes de travail organisés par la DGFIP dans le cadre des travaux menés par les groupes de travail.
- Elle développe ses **partenariats avec les associations d'élus locaux** à travers notamment des travaux réalisés dans le cadre des groupes de travail. A titre d'exemple, le groupe «Fiscalité et dotations» a contribué à la réflexion commune relative à la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement, mais aussi sur l'évaluation fiscale des locaux professionnels par exemple.
- L'AFIGESE est également auditionnée régulièrement pour son expertise par **les pouvoirs publics** tels que l'Inspection Générale de l'Administration, le Conseil d'Etat ou encore l'Assemblée Nationale.

ADHÉRER À L'AFIGESE

1 Pourquoi adhérer à l'AFIGESE ?

Adhérer au réseau de l'AFIGESE permet de bénéficier des avantages suivants :

- Un **accès réservé aux adhérents à l'espace collaboratif « Ma communauté AFIGESE »**, développée avec Talkspirit : un espace d'échange et de discussions entre adhérents, un accès à toutes les publications, l'annuaire des adhérents.
- Des **tarifs préférentiels** aux formations, journées d'actualité et aux Assises annuelles, pour l'ensemble des agents de la collectivité adhérente
- Participation aux **groupes de travail thématiques** : accessible uniquement au(x) représentant(s) et selon conditions détaillées dans la charte des groupes de travail disponible sur le site internet, rubrique «groupes de travail»
- Recevez les **livrables produits** par l'association : guides pratiques, études ...
- Diffusez des **offres d'emplois gratuitement** sur le site internet
- **Réductions auprès de partenaires presse** :

- **30% de réduction** pour toute nouvelle souscription à l'offre **Premium du Club Finances de la Gazette des communes**

- **35% de réduction** pour tout nouvel abonnement à la **Revue du Gestionnaire Public** éditée par LexisNexis.

Demandez-nous votre attestation d'adhésion qui vous sera demandée lors de votre abonnement auprès de nos partenaires.



2 Qui peut adhérer ?



Toute collectivité territoriale (Région, Département, commune, intercommunalité en France métropolitaine et en Outre-Mer) et organisme public (établissement public, administration d'État, etc) peut adhérer.

La collectivité ou l'organisme devient membre de l'AFIGESE en désignant un représentant. Si certains de vos collègues souhaitent également participer aux travaux de l'association, la cotisation de base s'en trouvera multipliée par le nombre de représentants.

1 représentant = 1 adhésion



Vous pouvez également adhérer à **titre individuel**. C'est une adhésion au titre d'une personne physique. Elle permet de bénéficier de la qualité de membre adhérent et des droits qui s'y rapportent mais n'offre pas tous les avantages offerts aux personnes morales adhérentes. Ouvert uniquement aux personnes :

- qui exercent dans le secteur public une activité professionnelle en relation avec l'objet de l'association ;
- qui exercent dans le secteur privé une activité professionnelle, à l'exception de celle de dirigeant, en relation avec l'objet de l'association ;
- qui ont exercé une telle activité dans le secteur public et ont quitté leurs fonctions,
- qui envisagent d'exercer une telle activité dans le secteur public et sont inscrits, à cette fin, dans un cycle d'études professionnalisant.

3 Tableau des droits et avantages

	Adhérent personne morale de droit public	Adhérent personne physique
Journées de formation	Tarifs réduits pour l'ensemble des agents	Tarifs réduits
Les Assises	Tarifs réduits pour l'ensemble des agents	Tarifs réduits
Groupes de travail	Participation des représentants uniquement 1 représentant = 1 participation à un groupe (voir conditions particulières de participation dans la charte des groupes téléchargeable sur le site internet)	Non accessible
Productions	Gratuite	Disponible à la vente, tarif adhérent
Espace collaboratif «Ma communauté AFIGESE»	Accès à la plateforme d'échange et de discussion Accès à toutes les productions, notes d'analyse, supports d'interventions, ouvrages, guides, fiches pratiques, etc.	Accès à la plateforme d'échange et de discussion Accès aux notes d'analyse, supports d'interventions, etc. Les ouvrages et guides pratiques ne sont pas accessibles (disponibles uniquement à la vente).
Lettres d'information	En libre accès sur l'espace collaboratif «Ma communauté AFIGESE»	
Offres d'emploi	Diffusion gratuite sur le site internet	Service payant
Assemblée générale	Droit de vote (1 représentant = 1 voix) Formule sans adhésion : pas de droit de vote	Droit de vote (1 voix)
Conseil d'administration	Pour candidater au Conseil d'Administration, l'adhérent doit être adhérent à titre individuel, soit être issu du secteur public, soit être issu du secteur privé (sans toutefois exercer une fonction de dirigeant ou commerciale).	

3 Quel est le tarif de la cotisation par représentant ?

Structures		Tarifs 1er représentant	Tarifs 2è et 3è représentant -15%	Forfait GROUPE 4 - 10 représentants	Tarif par reprst suppl.
Collectivités territoriales et leurs établissements publics	< 10 000 habitants	97 €	82€	343 €	34 €
	>=10 000 et <20 000 habitants	190 €	166 €	687 €	68 €
	>=20 000 et <50 000 habitants	220 €	193 €	805 €	80 €
	>= 50 000 et <100 000 habitants	302 €	262 €	1 087 €	108 €
	>= 100 000 habitants	374 €	326 €	1 353 €	135 €
Autres personnes morales de droit public		374 €	326 €	1 353 €	135 €
Individuels (adhérent personne physique)		23 €			

Un collègue souhaite également être adhérent de l'AFIGESE et profiter des activités de l'association ? Faites bénéficier votre collectivité d'une remise de **15%** dès le **2ème représentant adhérent** ! (Offre valable pour les collectivités et organismes de droit public)

Le forfait GROUPE permet de faire adhérer de 4 à 10 adhérents, pour un coût identique. Profitez du forfait pour intégrer vos collègues issus des différentes fonctions et ainsi profiter pleinement des avantages : jusqu'à 10 participations aux groupes de travail, réception directe des publications.

A retourner signé :

AFIGESE - 1, avenue de l'Angevinière
BAL n°3 - 44800 ST-HERBLAIN
ou par courriel à : contact@afigese.fr

CHANGEMENT 1

Nom de la collectivité concernée :

Nom et Prénom de l'ancien représentant :

Nom et Prénom du nouveau représentant :

Fonction :

Domaine : ☐ Finances ☐ Contrôle de gestion ☐ Évaluation des politiques publiques ☐ Management

Courriel :

Tél :

CHANGEMENT 2

Nom et Prénom de l'ancien représentant :

Nom et Prénom du nouveau représentant :

Fonction :

Domaine : ☐ Finances ☐ Contrôle de gestion ☐ Évaluation des politiques publiques ☐ Management

Courriel :

Tél :

CHANGEMENT 3

Nom et Prénom de l'ancien représentant :

Nom et Prénom du nouveau représentant :

Fonction :

Domaine : ☐ Finances ☐ Contrôle de gestion ☐ Évaluation des politiques publiques ☐ Management

Courriel :

Tél :

- ☐ Formule adhésion annuelle
☐ Formule « contribution » annuelle

A retourner signé :

AFIGESE - 1, avenue de l'Angevinière
 BAL n°3 - 44800 ST-HERBLAIN
 ou par courriel à : contact@afigese.fr

COLLECTIVITÉ OU ORGANISME

Nom :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Courriel de facturation :

CHORUS PRO : N°de SIRET :

Code service : N°Engagement :

Taille de la collectivité ou de l'organisme :

- ☐ CT et leurs EP de moins de 10 000 habitants
☐ CT et leurs EP de 10 000 à 20 000 habitants
☐ CT et leurs EP de 20 000 à 50 000 habitants
☐ CT et leurs EP de 50 000 à 100 000 habitants
☐ CT et leurs EP de plus de 100 000 habitants
☐ Autre personne morale de droit public

TARIF

Nombre de représentants	Tarif unitaire en € TTC	Total en € TTC

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES DES REPRÉSENTANTS

	Civilité	Prénom	NOM	Fonction	Domaine	Téléphone	Courriel
Rep. 1					☐ Finances ☐ Contrôle de gestion ☐ Évaluation des PP ☐ Management		
Rep. 2					☐ Finances ☐ Contrôle de gestion ☐ Évaluation des PP ☐ Management		
Rep. 3					☐ Finances ☐ Contrôle de gestion ☐ Évaluation des PP ☐ Management		
Rep. 4					☐ Finances ☐ Contrôle de gestion ☐ Évaluation des PP ☐ Management		

1 représentant = 1 inscription à un groupe de travail

AUTRE

Comment avez-vous eu connaissance de l'association ?.....

Le soussigné ayant pris connaissance des statuts (consultable sur le site www.afigese.fr, rubrique association), notamment des conditions d'adhésion, s'engage à faire mandater ou à régler la cotisation ou la contribution annuelle, par mandat administratif, chèque ou virement à l'ordre de l'AFIGESE, à réception de l'appel à cotisation ou à contribution. La cotisation est **reconduite tacitement chaque année**. Si vous souhaitez résilier, merci de nous envoyer un mail à contact@afigese.fr.

Fait à :

Signature (nom et qualité) :

Le :

En complétant ce bulletin d'inscription, j'accepte que les données mentionnées soient utilisées par les services de l'AFIGESE afin de traiter mon adhésion et pour recevoir des informations en lien avec les activités de l'association. Je peux à tout moment demander la suppression de mes données à l'adresse contact@afigese.fr.

A retourner signé :

AFIGESE - 1, avenue de l'Angevinière
BAL n°3 - 44800 ST-HERBLAIN
ou par courriel à : contact@afigese.fr

COORDONNÉES PERSONNELLES

Civilité :
Prénom : NOM :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
Courriel :

SITUATION PROFESSIONNELLE

Collectivité ou organisme :
Fonction :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
Courriel :

Domaine :

- | | |
|--|--|
| ☐ Finances | ☐ Contrôle de gestion |
| ☐ Évaluation des politiques publiques | ☐ Management |

AUTRE

Comment avez-vous eu connaissance de l'association ?.....
.....

Le soussigné ayant pris connaissance des statuts (consultable sur le site www.afigese.fr, rubrique association), notamment des conditions d'adhésion, s'engage à faire mandater ou à régler la cotisation ou la contribution annuelle, par mandat administratif, chèque ou virement à l'ordre de l'AFIGESE, à réception de l'appel à cotisation ou à contribution. La cotisation est **reconduite tacitement chaque année**. Si vous souhaitez résilier, merci de nous envoyer un mail à contact@afigese.fr.

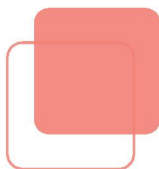
Fait à :

Signature :

Le :

En complétant ce bulletin d'inscription, j'accepte que les données mentionnées soient utilisées par les services de l'AFIGESE afin de traiter mon adhésion et pour recevoir des informations en lien avec les activités de l'association. Je peux à tout moment demander la suppression de mes données à l'adresse contact@afigese.fr.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE



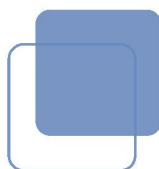
Leslie MAGNAN
Secrétaire générale



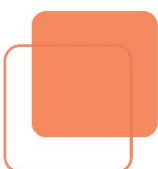
Ina JINIKASHVILI
Chargée de coordination des
groupes de travail



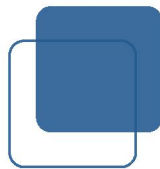
Zohra MALIH
Conseillère formation



Lilas GILBERT
Chargée de communication



Vickie ANDRIA
Secrétaire comptable



Sophia MEKDAD
Assistante de formation

LE BUREAU DE L'AFIGESE

Pascal BELLEMIN, Président de l'AFIGESE

Thomas EISINGER, 1er Vice-Président, en charge de la veille et de l'expertise

Catherine COULIN, 2ème Vice-Présidente, Chargée de la coordination et de la production des groupes de travail

Florence VANHEE, Secrétaire Nationale

Yann GOUBARD, Trésorier National

Marion CABELLIC, Administratrice déléguée à la formation

Eric PORTAL, Président du Conseil d'Orientations Stratégiques

Françoise FLEURANT-ANGBA, Administratrice déléguée aux partenariats et à la territorialisation

Christelle GAUCHER, Administratrice déléguée aux partenariats institutionnels et associatifs

AFIGESE

Réseau national des financiers, gestionnaires, évaluateurs,
et managers des collectivités territoriales

Siège social : 1, avenue de l'Angevinière | BAL n°3 | 44800 SAINT-HERBLAIN
Tél : 02 28 25 45 15 | Email : contact@afigese.fr

Centre de formation : 2, boulevard de la libération | 93200 SAINT-DENIS
Tél : 01 49 17 00 09 | Email : formation@afigese.fr



@AFIGESE



@AFIGESE



@AFIGESE



@AFIGESE

- ☐ Formule adhésion
☐ Formule « contribution »

A retourner signé :

AFIGESE - 1, avenue de l'Angevinière
 BAL n°3 - 44800 ST-HERBLAIN
 ou par courriel à : contact@afigese.fr

COLLECTIVITÉ OU ORGANISME

Nom :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Courriel de facturation :

CHORUS PRO : N°de SIRET :

Code service : N°Engagement :

Taille de la collectivité ou de l'organisme :

- ☐ CT et leurs EP de moins de 10 000 habitants
☐ CT et leurs EP de 10 000 à 20 000 habitants
☐ CT et leurs EP de 20 000 à 50 000 habitants
☐ CT et leurs EP de 50 000 à 100 000 habitants
☐ CT et leurs EP de plus de 100 000 habitants
☐ Autre personne morale de droit public

TARIF

Nombre de représentants	Tarif unitaire en € TTC	Total en € TTC

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES DES REPRÉSENTANTS

	Civilité	Prénom	NOM	Fonction	Domaine	Téléphone	Courriel
Rep. 1					☐ Finances ☐ Contrôle de gestion ☐ Évaluation des PP ☐ Management		
Rep. 2					☐ Finances ☐ Contrôle de gestion ☐ Évaluation des PP ☐ Management		
Rep. 3					☐ Finances ☐ Contrôle de gestion ☐ Évaluation des PP ☐ Management		
Rep. 4					☐ Finances ☐ Contrôle de gestion ☐ Évaluation des PP ☐ Management		

1 représentant = 1 inscription à un groupe de travail

AUTRE

Comment avez-vous eu connaissance de l'association ?

Le soussigné ayant pris connaissance des statuts (consultable sur le site www.afigese.fr, rubrique association), notamment des conditions d'adhésion, s'engage à faire mandater ou à régler la cotisation ou la contribution annuelle, par mandat administratif, chèque ou virement à l'ordre de l'AFIGESE, à réception de l'appel à cotisation ou à contribution. La cotisation est **reconduite tacitement chaque année**. Si vous souhaitez résilier, merci de nous envoyer un mail à contact@afigese.fr.

Fait à :

Signature (nom et qualité) :

Le :

En complétant ce bulletin d'inscription, j'accepte que les données mentionnées soient utilisées par les services de l'AFIGESE afin de traiter mon adhésion et pour recevoir des informations en lien avec les activités de l'association. Je peux à tout moment demander la suppression de mes données à l'adresse contact@afigese.fr.